



Soutien à la participation à une manifestation scientifique

Modalités de participation 2022



Afin d'encourager les jeunes chercheurs et les étudiants inscrits en doctorat à valoriser leurs travaux de recherche sur la maladie d'Alzheimer, **la Fondation Médéric Alzheimer apporte son soutien à la participation à une manifestation scientifique via un appel à projets.**

Ce soutien concerne une communication scientifique à l'une des manifestations scientifiques ci-dessous :

- Alzheimer Europe : du 17 au 19 octobre 2022.** La date limite de soumission est le 15 mai 2022.
- JASFGG (Journées annuelles de la SFGG) : du 7 au 11 novembre 2022.** La date limite de soumission des résumés est le 8 mai 2022.
- Un colloque dans la discipline des candidats.** (ie : Journées des Économistes de la Santé, congrès de l'Association française de sociologie, etc.) Précisez l'intitulé, la date et le lieu :

.....

Le soutien prendra la forme d'une participation à la prise en charge des frais d'inscription au colloque, de l'hébergement et/ou du déplacement à hauteur de 1000 € maximum sur justificatifs. Ce soutien est ouvert aux doctorants (inscrits en thèse) en sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, économie, droit, anthropologie, démographie, philosophie, sciences du langage, sciences politiques, sciences de l'éducation, sciences infirmières, etc.) ou en santé publique et dont les travaux portent sur la maladie d'Alzheimer

Le soutien concernera une seule participation. Si la communication n'est pas retenue, le soutien obtenu pourra être utilisé pour une autre manifestation, dans le cas où cette dernière est mentionnée au moment de la candidature.

Pour participer, rendez-vous sur : <https://app.keysurvey.fr/f/41619588/7c61/>
Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Présentation du soutien de la Fondation Médéric Alzheimer à une manifestation scientifique

1. Règlement et modalités pratiques

Conditions de candidature

Le soutien s'adresse aux étudiants inscrits en thèse de doctorat en sciences humaines et sociales ou en santé publique dans une université française en 2021-2022.

Date limite de candidature : au fil de l'eau

Seuls les dossiers dûment remplis et contenant TOUS les documents exigés seront examinés par le jury qui se réunira au fil de l'eau.

Composition du jury

Les dossiers complets seront examinés par un jury composé d'experts du domaine.

Avis d'attribution du soutien

Les candidats seront avisés de la décision du jury dès que possible.

Attribution du soutien

Modalités : participation à la prise en charge des frais d'inscription, des déplacements et de l'hébergement, sur justificatifs.

Valorisation des travaux soutenus

Les lauréats soutenus par la Fondation acceptent que :

- Leur communication scientifique soit mentionnée sur le site Internet de la Fondation Médéric Alzheimer et ses réseaux sociaux (LinkedIn, Twitter).
- Le soutien de la Fondation soit mentionné dans la présentation et que le logo de la Fondation y soit apposé.

Nous attirons l'attention des candidats sur **l'obligation de mentionner le soutien accordé par la Fondation Médéric Alzheimer** sur la communication ayant fait l'objet d'un soutien. Le logo de la Fondation sera transmis sur demande du lauréat du soutien. La présentation (PowerPoint ou poster) devra **impérativement** être transmise au préalable à la Fondation Médéric Alzheimer.

Annulation

Si le candidat est dans l'impossibilité de se rendre à la manifestation scientifique pour laquelle il a obtenu un soutien, il doit immédiatement en aviser la Fondation, qui annulera son soutien. Le candidat n'aura pas à rembourser les frais engagés sous réserve de production d'un certificat médical.

Limite du nombre de participation

Un seul soutien sera octroyé par candidat et par an.

2. Critères de sélection

Le jury sera particulièrement sensible aux caractéristiques suivantes du projet :

- La pertinence de la recherche et du sujet présenté ;
- L'apport présumé de la recherche pour les personnes malades elles-mêmes et/ou pour les professionnels de l'accompagnement ainsi que pour les aidants.
- La qualité du dossier : d'une part sur le contenu (notamment l'accessibilité et la vulgarisation pour un public profane) et d'autre part sur les pièces fournies (CV, lettre de motivation, publications et communications du candidat) ;
- L'originalité du projet au regard de la recherche aux plans national et international ;
- Le cadre éthique de la recherche (les candidats sont invités à lire le document [« Cadre éthique pour les travaux de recherche menés et soutenus par la Fondation Médéric Alzheimer »](#)).

3. Liste des documents demandés dans un premier temps

- Un CV (2 pages maximum)
- Le résumé soumis à la manifestation scientifique ou envisagé pour soumission
- Un exemple de communication antérieure du candidat
- Le choix du colloque et la durée du séjour prévue